

## Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

28 mai 2020 - Vidéoconférence

### PRIORITÉS

- **RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES**

Monsieur Robert Rhéaume de la firme BDO Canada s.r.l. lit le rapport de l'auditeur indépendant adressé aux membres du conseil d'administration. Il présente ensuite les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 en soulignant les documents suivants :

- L'état de la situation financière.
- Les états des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- L'état des flux de la trésorerie.
- Les notes complémentaires.
- Les annexes.
- Le rapport final à l'intention du conseil d'administration.

Il confirme que selon l'audit externe, les tests de contrôles internes du CSCE sont efficaces.

- **APPROBATION DE LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE**

Le CSCE est dans la troisième et dernière année des augmentations salariales. La direction générale présente les quatre scénarios analysés avec le comité sur le bien-être au travail. Madame Louise Lapensée souligne que les augmentations salariales du psychologue et des infirmières praticiennes (hausse de 5,4 %) ont été établies par le ministère de la Santé. Le salaire de la direction générale demeurera le même.

Les membres du conseil d'administration conviennent d'ajuster tous les salaires au même échelon, soit à 94,35 % du maximum de l'échelle Korn Ferry 2017. Dans l'ensemble, les augmentations varient de 0,75 % à 2,43 %.

Madame Louise Lapensée présente ensuite la nouvelle échelle salariale des médecins qui fut établie à 285 235 \$ par le ministère de la Santé pour l'année 2020-2021.

- **RENOUVELLEMENT DU BAIL DE BOURGET**

Monsieur Marc Bisson avise les membres que le nouveau propriétaire du site de Bourget demande de renégocier le bail du CSCE. Le CSCE a embauché la firme de courtage en immobilier commercial Colliers International et les résultats de l'évaluation financière de la proposition semblent favorables. La direction générale recommande donc de renouveler le bail pour une période de quinze ans, soit du 1<sup>er</sup> août 2023 au 31 juillet 2038. Cette demande est approuvée.

- **DÉLÉGATION DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ALLIANCE POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ (ACS)**

Monsieur Marc Bisson avise les membres que l'assemblée générale annuelle de l'ACS aura lieu le mardi 9 juin 2020 en mode virtuel. En tant que membre siégeant au sein du conseil de l'ACS, la direction générale du CSCE a un droit de vote. Un membre du conseil d'administration doit aussi être nommé pour représenter le CSCE. Il propose la nomination de Monsieur Jean-François Pagé. Ce dernier confirme sa disponibilité.

### **MONITORAGE - SUIVI**

- **RECONNAISSANCE DU DÉVOUEMENT DU PERSONNEL DURANT LA PANDÉMIE**

Monsieur Marc Bisson mentionne que la lettre de reconnaissance du président datée du 20 mai 2020 a bien été envoyée à tous les employés du CSCE.

### **LA PAROLE EST À VOUS**

Les membres du conseil d'administration partagent à tour de rôle des nouvelles concernant la pandémie.

Madame Louise Lapensée informe les membres que cette réunion sera sa dernière puisqu'elle prendra sa retraite en juillet. Elle remercie les membres de leur appui au cours des dernières années et félicite le conseil d'administration pour son modèle de gouvernance exceptionnel. Les membres du conseil d'administration lui souhaitent une belle retraite bien méritée.

Monsieur Jean Mignault, nouveau gestionnaire des finances, se présente aux membres du conseil d'administration. Il donne un aperçu de ses antécédents professionnels et de sa carrière. Les membres lui souhaitent la bienvenue.

### **INFORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Déclaration de conformité – Prolongation des ententes de responsabilisation**

Il est résolu d'autoriser la signature du président du conseil d'administration sur le formulaire de déclaration de conformité du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) pour la prolongation des ententes de responsabilisation en matière de services du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 mars 2021.

### Entente de responsabilisation – Annexes 1 et A

Il est résolu d'autoriser la signature du président sur les annexes 1 et A de l'entente de responsabilisation avec le RLISS confirmant son accord de la rémunération des administrateurs et des indicateurs de rendement. Il s'agit d'un processus administratif annuel.

### Formation PS Suite

Monsieur Marc Bisson avise les membres que tous les intervenants du CSCE suivront la formation PS Suite la semaine du 8 au 12 juin 2020. Les ressources affectées au changement ont élaboré des plans de gestion de temps et de formation, tout en continuant l'offre de services aux clients. La date de mise en œuvre du nouveau DME est le lundi 15 juin 2020.